



N° 405/MTFP/DC/S-DC

Cotonou, le 24 SEP, 2021

COMMUNIQUE RADIO-TELE

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique :

Il m'a été donné de constater que des individus se prévalent d'être de hauts cadres de mon département ministériel, pour anarquer des candidats ou parents de candidats à divers concours, en leur promettant la réussite ou d'œuvrer pour que leurs noms se retrouvent sur de prétendues listes d'admis aux concours.

A cet égard, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique rassure le public qu'avec l'informatisation du système de recrutement dans la fonction publique, le processus est d'une grande transparence et qu'aucune intervention, manipulation de dossiers ou de résultats n'est possible. Par conséquent, le Ministre invite la population à la vigilance et l'exhorte à dénoncer ces personnes indélicates à la recherche de gain facile qui s'exposent à la rigueur des textes en vigueur.

**Pour le Ministre et Po,
Le Directeur de Cabinet**



Victorin V. HONVOH